

SAINT VAAST INFOS



OCTOBRE 2022

NUMERO 7

LE MOT DU MAIRE



Chère Védastoise, Cher Védastois,

Après un été très ensoleillé voire même caniculaire, notre commune a renoué avec de nombreuses festivités où le succès a été au rendez-vous. Je remercie l'adjoint aux festivités ainsi que les associations et bénévoles qui font vivre notre commune au rythme des manifestations.

Comme vous avez pu le constater, l'action municipale bat son plein : après la réfection de l'impasse Gabriel Péri, les travaux de l'antenne relais assistante maternelle et bureaux pour profession médicale ont débuté je dirais même ont connu une belle avancée, de plus un panneau d'information digital a été installé sur le fronton de la mairie, d'autres projets sont à l'étude afin de faire de notre commune un lieu chaleureux où il fait bon vivre et en avance avec son temps.

Mais nous devons également, en qualité d'élus, regarder la situation nationale et internationale avec un climat social tendu, la guerre en Ukraine, les alertes climatiques. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat.

Soyons vigilants car nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise sanitaire.

Dans ce contexte difficile et incertain, l'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

Je sais, pouvoir compter sur votre soutien dans la réalisation de nos projets et de nos actions.

Portez-vous bien,

Amicalement

Stéphane Jumeaux
Maire,
Vice-Président de la CA2C
Président de Cambrésis Emploi

SOMMAIRE

• Les échos du Conseil Municipal	page 4
• La vie communale	
◆ Enfance – Jeunesse	page 5
◆ Vie scolaire - Péri-scolaire - Cantine	page 6
◆ Travaux	page 7
◆ Cadre de vie - Sécurité	page 9
◆ Cérémonie	page 12
◆ Associations - Commerces	page 12
◆ Annuaire de nos professionnels	page 13
◆ Communication	page 16
• Vie pratique	page 17
• Etat civil	page 19
• Actualités près de chez nous	page 19
• Agenda	page 19
• Numéros utiles	page 20
• Retour en images	page 21

• LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Sommaire Conseil Municipal du 10 juin 2022

Étaient présents : Elodie DEVAUX, Virginie GALET, Stéphane JUMEAUX, Sophie LEDUC, Barbara LLONG-JUMEAUX, Jean-Pierre MERLIOT, Marie-Christine WIELGOSZ, Michael LANGRAND, Jérôme DAMIENS, Yann BARELLE

Excusés : Romuald GOSSELET, Jacques MAIRESSE

Absents : Jean-Charles MAKALA, Yann BARELLE, Yolande GRIFFART

Secrétaire de séance : Sophie LEDUC

Début de séance : 19h00

Ordre du jour

1. Droit de préemption
 2. Convention CAF
 3. Subvention COS
- Questions diverses

Point n°1: Droit de préemption

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en application de l'article L.211-1 et suite à l'approbation de la carte communale, la commune peut en cas de réalisation ou dans le cadre d'une opération immobilière exercer un droit de préemption urbain, dans ce cadre, il indique l'intérêt d'instituer un droit de préemption urbain sur le périmètre de la parcelle cadastrée A2522 pour un futur projet d'aménagement.

Le Conseil municipal, accepte à l'unanimité la proposition.

Point n°2 : Convention CAF

Dans le cadre du renouvellement de la convention CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse en faveur de la petite enfance qui est remplacée par la Convention Territoriale Globale, il convient de signer cette nouvelle convention afin de recevoir un financement de la CAF sur notre programme jeunesse. Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention ainsi que les documents relatifs à la mise en œuvre de cette CTG.

Le Conseil municipal, accepte à l'unanimité la proposition.

Point n°3 : Subvention COS

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la subvention faite par le COS pour le paiement des salaires de la directrice ainsi que de l'animatrice périscolaire, la subvention demandée est de 15000€

Le Conseil municipal, valide à l'unanimité la subvention.

• LA VIE COMMUNALE

◆ Enfance – Jeunesse



Le centre de loisirs s'est déroulé du lundi 11 au vendredi 29 juillet.

86 enfants y ont participé et ont pu profiter et s'amuser dans divers parcs d'attractions (Le Fleury, Bellewaerde, Loisiparc, Octopus...) mais également s'initier à la pâtisserie, la spéléologie, au king boxing ou au vélo, avec l'intervention d'intervenants extérieurs mais également avec la participation d'associations védastaises comme les

moulin'eux et le Boxing...), le tout concocté par Céline, la directrice et son équipe d'animateurs : Lou, Océane, Léa, Grégoire, Amandine, Lucas M, Lucas A, Sarah, Nolan et Steven. Ces trois semaines se sont finies en apothéose avec la fête du centre, sous le thème du sport.

Les ateliers d'éveil et animations sont ouverts aux enfants de 3 mois à 6 ans, aux assistantes maternelles, gardes à domicile et parents-employeurs habitant St Vaast.

Ces ateliers sont gratuits, ils se déroulent dans la salle des cérémonies et sont animés par le Relai Petite Enfance (RPE) d'Avesnes les Aubert.

L'autorisation des parents est demandée dès la fréquentation des ateliers.

[Vous pouvez vous inscrire au 07.86.56.26.25 ou ram.avesnes.@outlook.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Prochaine animation à St Vaast : vendredi 30 septembre à 9h45 : atelier « musique »



Tu es au Lycée ? Ou apprenti ? peu importe ta filière, demande vite ta carte génération #HDF

Elle te permettra de bénéficier d'une aide financière pour tes achats liés à ta scolarité, mais aussi vestimentaires dans les magasins partenaires.

**Télécharge l'application génération#hdf
sur ton smartphone.**

Plus d'informations sur www.generation.hautsdefrance.fr

Inscription au catéchisme

Votre enfant est né en 2014 ou entre en classe de CE2, si vous êtes intéressé pour l'inscrire au catéchisme, rapprochez-vous de Mme Soudant au 03.27.79.14.87 pour plus de renseignements.



◆ Vie scolaire - Périscolaire - Cantine

Le vendredi 1^{ER} juillet s'est déroulé la fête des écoles, moment privilégié où les enfants présentent leurs spectacles de fin d'année mais aussi où ils reçoivent des livres de la part de la municipalité. Les futurs collégiens se sont vu, quant à eux, remettre en complément une calculatrice.

Pour finir cette année scolaire, les écoliers ont pu, le temps d'une journée, visiter Nausicaa à Boulogne-sur-Mer et profiter du beau temps pour pique-niquer au bord de la mer avant de faire quelques châteaux de sable à Wissant.

Merci à Mme Huygens et au corps enseignant pour cette année scolaire, et également à Océane, qui a été embauchée dernièrement lors d'un contrat PEC pour une durée d'un an, elle aide en maternelle ainsi qu'en Périscolaire.

Depuis Mai dernier, Céline Choquart est la nouvelle directrice de la périscolaire, vous pouvez la contacter au 06.02.26.13.09 pour inscrire votre enfant à la périscolaire.



Depuis quelques mois, la réservation à la cantine scolaire se fait uniquement via un portail internet où vous pouvez consulter les menus, payer vos factures en ligne ou bien réserver les jours de cantine. Pour une première connexion, veuillez vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de recevoir vos identifiants, le lien du portail ainsi que le règlement intérieur.



Une fontaine à eau a été mise en place à la cantine dans le cadre de la loi Egalim : Plan Relance Cantine qui stipule l'interdiction d'utiliser des contenants en matière plastique à usage unique. Cela a été subventionné à 100%.

Le four – réchauffe plats quant à lui a été changé, subventionné également à 100% par ce même plan.



- Nos aînés

Mesdames Cochet et Piéte, présidente et trésorière du club des aînés ont quitté leurs fonctions au sein du bureau début septembre. Afin de faire perdurer cette association, la commune a repris la présidence et la gestion du club, en attendant de nouveaux membres du bureau.

Nous invitons les védastaises et vedastois âgés de 60 ans et plus à s'investir dans cette belle association, qui permet le temps d'un après-midi de partager des moments agréables, conviviaux et fraternels.

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **dimanche 27 novembre**.

◆ Travaux



Columbarium

Les deux columbariums existants ont atteint leur capacité, il devenait nécessaire d'en créer un autre. Celui-ci a été installé au mois de Juin.

Le modèle choisi permet aux personnes venant se recueillir de pouvoir déposer quelques fleurs ou plantes.

Le coût de cette infrastructure s'élève à 18 000 euros.

Ravalement de la façade de la cantine



Ces travaux de ravalement sont exécutés par les agents de la CA2C, ce qui est une bonne économie pour notre commune.

Fin des travaux de l'impasse Gabriel Péri

Subventionné par le département à hauteur de 7 956€ HT
Montant total des travaux : 55 148€ HT



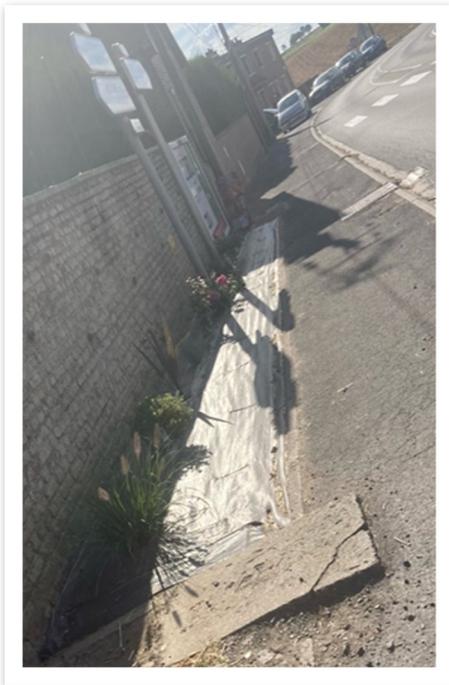
◆ Cadre de vie - Sécurité

Dimanche 5 juin, suite aux intempéries, une coulée de boue a traversé le village et tout particulièrement la rue Émile Zola ainsi que le haut de la rue Jean Jaurès. Les services départementaux ont été avertis pour nous prêter mains fortes, malheureusement ceux-ci ne nous ont pas répondu favorablement car les habitants n'étaient pas en urgence absolue nous avons donc, à nos frais, contacter la société DFTP afin d'évacuer la boue. Nous avons également essuyé un refus du SDIS pour le nettoyage de la rue à grande eau, pourtant l'équipe de pompiers de Caudry était volontaire pour nous prêter main-forte, mais sans validation de la part de leur hiérarchie ils n'ont pu venir. Nous avons pu en cette fin de journée nettoyer la rue grâce au directeur du SIDEN/SIAN, mais également avec l'aide de Monsieur Guy Waxin, qui nous a prêté un tracteur et une cuve d'eau, ainsi que quelques riverains.

M. Christian Poiret, Président du Département, et M. Valentin Belleval, Vice-président de département en charge de l'urbanisme ont été interpellé, à ce jour pas de nouvelles de leur part; mis à part un article dans la presse dont Monsieur Le Maire a répondu directement à l'intéressé.



Courant juin, le fleurissement des rues du village par la société Dufour ainsi que la mise en place d'une quinzaine de pots par nos employés communaux, ont été réalisés.



Malheureusement, quelques jours après le fleurissement, des personnes malhonnêtes ont volé les plantes des pots.

Des radars pédagogiques ont été mis en place dans les rues Aristide Briand et Joliot Curie. Malgré ces avertissements, nous constatons régulièrement des incivilités de conducteurs.

Bien vivre ensemble

Nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre. Bien vivre ensemble dépend de nombreux facteurs humains et relationnels qui favorisent un sentiment de bien-être et de sécurité. C'est l'implication quotidienne de tout citoyen, son effort pour respecter la liberté d'autrui et bien sûr les règles de vie qui conduisent au « bien vivre ensemble ».



Pour un village propre



On prend plaisir à se promener dans un village propre et accueillant. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Pour les sorties de votre compagnon à quatre pattes, pensez à prendre un sac dans votre poche. C'est un geste tout simple, de plus des poubelles sont à votre disposition dans le village ainsi qu'un Cani-carottes aux écoles.

Pour une commune calme

Vivre à la campagne ne donne pas le droit de faire du bruit plus qu'ailleurs. Les bruits de toutes origines envahissent quotidiennement notre environnement. **Chaque habitant est tour à tour auteur et victime du bruit.** Chacun peut donc contribuer à réduire, sa propre nuisance et améliorer, ainsi, une meilleure qualité de vie pour tous.

Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible. Le savoir-vivre ne coule pas toujours de source, les débordements dans les parties communes (stade, city, trottoirs..) irritent certaines personnes plus que d'autres. A terme, cela fragilise les relations, pour une entente cordiale : **communiquer** avec son voisin.

Pour tout conflit d'ordre privé (voisinage, ...) :

Rapprochez-vous du conciliateur de justice M. Bernard Desoutter, à votre écoute sur RDV à la mairie de Villers en Cauchies :

 03.27.37.12.06

@ Bernard.desoutter@conciliateurdejustice.fr



Parcours de randonnée

Dans le cadre du contrat de ruralité porté par la CA2C, des panneaux de chemins de randonnées ont été installés dans toutes les communes de la CA2C.

À St Vaast, c'est le **parcours de l'arbre de la femme** qui a été répertorié, il a été mis en place au calvaire (croisement de la rue Benoit Frachon et du chemin d'Haussy).



◆ Cérémonies

Cérémonie du 8 mai



◆ Associations - Commerces - Libéraux

Ces derniers mois, les associations védastaises ont mis leur énergie à votre service en vous proposant de multiples activités ou manifestations qui ont remportées un franc succès :

La Ducasse, le Run&Bike par l'APA, soirée foot au stade de France par les moulin'eux, ventes et livraisons de pizzas ainsi que le gala de danse par DK Dance, la fête de la musique par les groupes Zone 51 et Black Leathers et votre commerçant de la rue Gambetta, même si certaines activités comme le lavage de voitures n'a pu se faire, le club des ados n'a pas démerité dans ses autres tâches.

Le carnet des associations mis à jour est à retrouver sur le site de la mairie «onglet associations» ainsi que sur le panneau d'affichage de la mairie, vous y trouverez toutes les informations et coordonnées des nombreuses associations du village, n'hésitez pas à les solliciter ou à devenir bénévole dans l'une des structures.

Le bénévolat est bon pour l'esprit et le corps ,
il apporte plaisir et épanouissement à notre vie



- ◆ **Commerces et entreprises basées dans notre commune**
(dont le siège social est domicilié à St Vaast)

Alimentaire - Marché

L'atout bio : maraicher bio

4 rue Paul Langevin

03.27.73.14.03 ou 07.61.55.61.19

Marché les z'amis : le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Page Facebook : l'atout bio

Etablissements Beurrerie Leduc : vente de beurre, fromage blanc, maroilles

Vente directe tous les jours (sauf samedi et dimanche)

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h ; le vendredi de 8h30 à 12h30

13 rue Jean Jaurès

03.27.37.14.22

contact@beurreleduc.fr

Ferme du moulin de St-Vaast : vente directe de la ferme de colis de viandes bovines

06.62.11.73.45

sarahbisiaux@yahoo.fr

Page Facebook : élevage du moulin du Cambrésis

Café - Friterie

Café Le Carré d'As : Café - Bureau de tabac - Presse quotidienne - FDJ

Point relais pickup (chronopost, colissimo et DPD)

22 rue Gambetta

03.27.37.13.00

Du lundi au samedi : 9h-14h et 17h-21h

Dimanche : de 9h30 à 17h , fermé le mercredi

Café - Friterie chez Jocelyne

Rue Jean Jaurès

Horaires friterie : Vendredi de 12h à 13h45

Samedi – Dimanche : à partir de 17h30

Soins de la personne et des animaux

Nuances de douceurs : soins, épilations, maquillages, manucures

Soins à domicile par Cassandra

06.15.11.44.40

Page Facebook : nuances de douceurs

Un poil de douceur : toilettage à domicile par Peggy

06.73.25.04.04

Du lundi au samedi de 8h à 18h

Page Facebook : un poil de douceur

Bâtiment

Damiens Frères TP : terrassement, démolition, pose de bordures, abattage d'arbres...

3 place Simone Veil

06.25.45.01.07

damiensfrerestp@gmail.com

Deudon Eric : menuiserie générale, serrurerie, fenêtres, portes...

13 rue Paul Eluard

03.27.37.11.37 ou 06.21.83.32.47

e.dounange59@gmail.com

LIETART Bâtiment : gros œuvre et second œuvre

1 sentier jean Rostand

06.84.43.01.26

Frederic-lietart@orange.fr

M/B Toiture

06.19.69.27.50

S.R.D.C 59 Demade : multi-services, maçon, carreleur

07.71.18.97.61

Remy.demade@hotmail.com

Réparation-nettoyage

Delaye bike assist : réparation de tout cycle

06.76.67.52.91

dbikeassist@gmail.com

Page facebook : Dba delhaye bike assist

H Nettoyage : nettoyage intérieur et extérieur automobile

07.50.83.78.89

h.tripoux@gmail.com

Page facebook : H nettoyage automobile

Instagram : hnettoyageautomobile

Couture

Fil de tiaré : retouches et couture avec motif polynésien

07.49.42.28.88

fildetiare@gmail.com

Page Facebook : fil de tiare

Ecologie

Vente de miscanthus : ferme du marronnier Saint-Vaast en Cambrésis

21 rue Jean Jaurès

06.71.28.77.94

Page Facebook : vente miscanthus ferme du marronnier Saint-Vaast en Cambrésis

Cabinet d'infirmières

Claire Regnier et Manon Patout : infirmières (soin 7j/7 à domicile ou au cabinet sur RDV)

10 rue Louise Michel

07.86.93.01.36

◆ Communication



Un panneau d'affichage a été posé sur le fronton de la mairie. Il est entièrement tactile et facile d'utilisation : vous retrouvez les différents arrêtés municipaux, les comptes-rendus, les publications des bancs, l'annuaire des assistantes maternelles, associations et commerçants du village mais aussi la météo et l'agenda des manifestations. Il remplace les différents panneaux jaunes (ceci vont être repeints et placés dans divers endroits de la commune : stade, église, école afin de diffuser les informations municipales principales).

Depuis près d'un an, vous êtes de plus en plus nombreux à avoir téléchargé l'application gratuite « Panneau Pocket » sur votre smartphone. Elle permet de recevoir toutes les informations, alertes... de votre commune.

Cet outil renforce la communication et le lien social dans notre commune.



Application « Panneau Pocket » à télécharger sur votre smartphone ou bien de votre ordinateur : <https://app.PanneauPocket.com>

Retrouvez toutes les infos de la mairie : locations de salles, comptes-rendus de conseils municipaux , actualités associations, entreprises... sur le site internet :

saintvaastencambresis.fr



Compostage

Depuis maintenant dix ans, le SIAVED propose aux habitants de son territoire l'acquisition de composteurs à prix réduit. Cette action phare du syndicat est un réel succès. Afin de poursuivre et développer plus encore la pratique du compostage domestique et contribuer à la valorisation des biodéchets ménagers au sein de la commune, vous pouvez commander votre composteur et envoyer vos bulletins et règlements au SIAVED à Douchy les mines.

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- ➔ **Composteur 400l** (pour les jardins de moins de 400 m²)
Dimensions : 185cm L 72cm h 84cm
- ➔ **Composteur 600l** (pour les jardins de 400 à 1000 m²)
Dimensions : 199cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au

▶ N° Vert 0 800 775 537

(numéro gratuit)

ou par mail :

prevention@siaved.fr



Version : juin 2022

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :
Téléphone :
Adresse mail :

Je règle la somme de ___ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Fait à, le ... / ... /

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

- 400 litres (quantité ___ : 15 € l'unité)
- 600 litres (quantité ___ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 5 Route de Lourches,
59282, DOUCHY LES MINES

• ETAT CIVIL (du 1^{er} mai au 31 août 2022)

Depuis l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la municipalité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements sur le bulletin municipal.

Si vous souhaitez faire paraître votre heureux événement ou informer le décès d'un de vos proches, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible en mairie ou sur le site (onglet à tout âge) afin de nous autoriser à le publier.

Néanmoins nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux védastois et félicitations à leurs parents.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux védastaises et védastois qui ont échangé leur consentement lors de leur mariage et/ou PACS, ainsi qu'aux enfants ayant eu un baptême républicain.

Nous adressons toutes nos condoléances, aux védastois ayant perdu un de leur proche.



• ACTUALITÉS PRÈS DE CHEZ VOUS

Permanences du camion bleu du département

Pour vous aider dans toutes vos démarches administratives telles que dans la santé, la retraite, les déclarations de revenus, allocation RSA ou bien des difficultés juridiques ; le camion bleu du département sera présent à Avesnes les Aubert tous les 1ers jeudis de chaque mois de 9h30 à 13h et de 14h à 16h place Jean Moulin.

RDV fortement conseillé au 03.59.73.18.30

• AGENDA

Octobre

Jeudi 20 : Marché bio des z'amis - 4 rue Paul Langevin de 16h à 19h

Samedi 24 : Nettoyage des sépultures par le club des ados

Samedi 29 : Halloween à partir de 16h30 pour les enfants et soirée animée

Novembre

Vendredi 11 : Cérémonie de l'armistice

Jeudi 17 : Marché bio des z'amis - 4 rue Paul Langevin de 16h à 19h

Dimanche 27 : Repas des aînés

Décembre

Samedi 4 : Téléthon

Dimanche 5 : Loto à la salle des fêtes , organisé par l'APA



- **NUMEROS UTILES**

MAIRIE : 03.27.37.12.03

E-mail : contact@saintvaastencambresis.fr

Messenger : Mairie St Vaast

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi - mardi - jeudi : 9h-12h et 16h30-18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h

Centre anti-poison : 03.20.44.47.99

Centre des grands brûlés : 03.20.44.42.78

Centre hospitalier de Cambrai : 03.27.73.73.73

Pharmacie de garde : 0 825 74 20 30

Infirmière St Vaast : Claire Regnier 07.86.93.01.36

Infirmières St Hilaire : Legrand Brigitte : 03.27.37.24.12

Mme Dussenne Stievenart : 03.27.37.23.44

Dhaussy Caroline : 06.72.93.98.51

Infirmière à Avesnes : Legrand Lise : 03.27.79.03.41 ou 06.73.80.41.93

Médecin de garde (dimanche et jours fériés) : 03.20.33.20.33

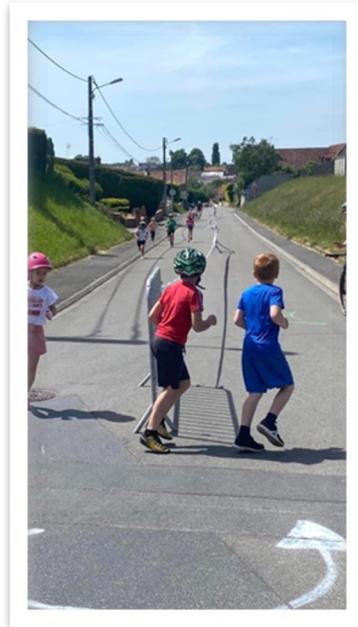
Urgences : 112

Urgences vétérinaires : 3115



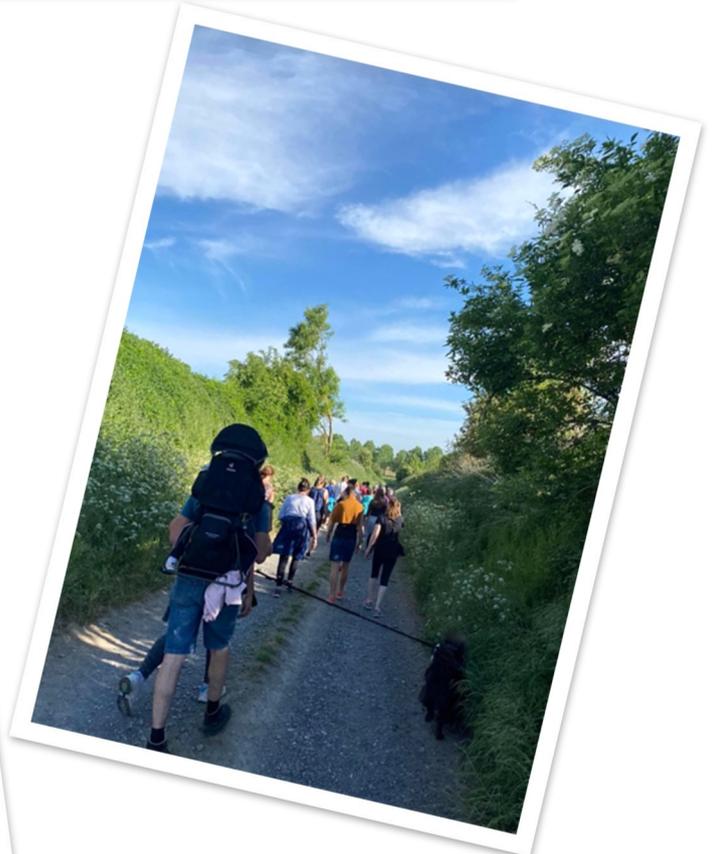
- **RETOUR EN PHOTOS**

Ducasse













Fête de la musique



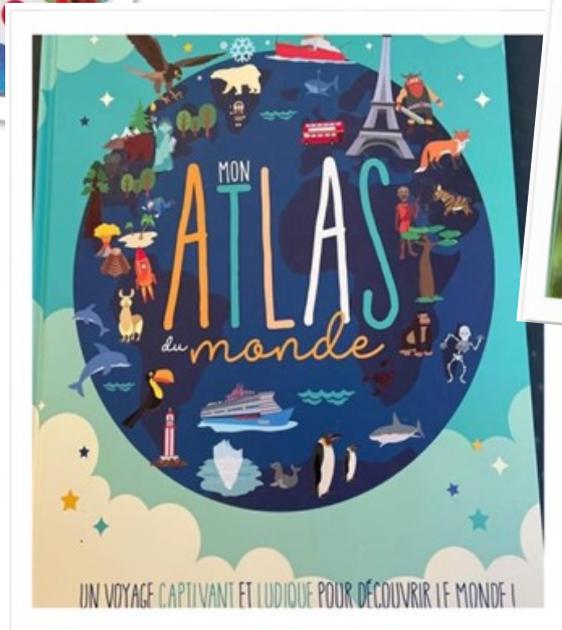
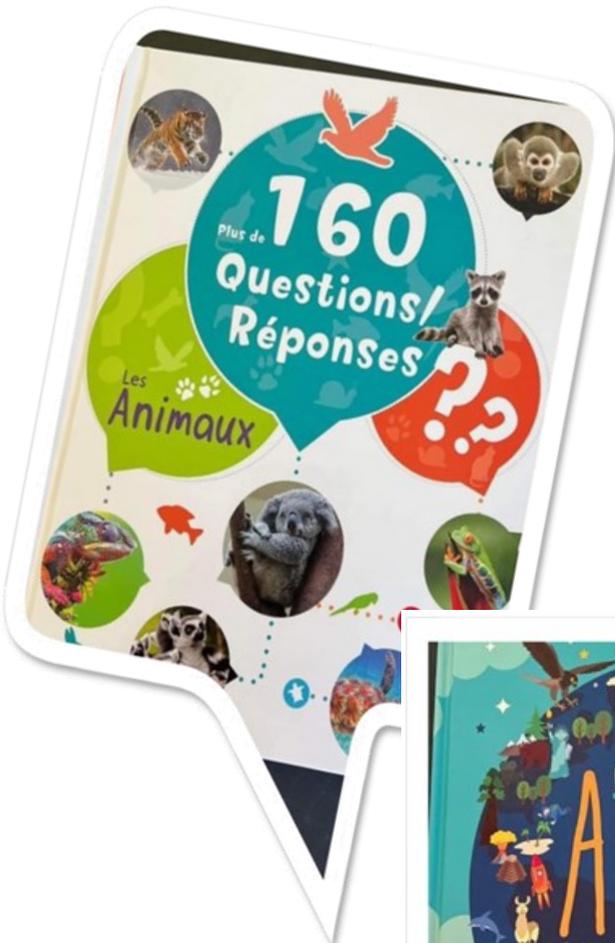
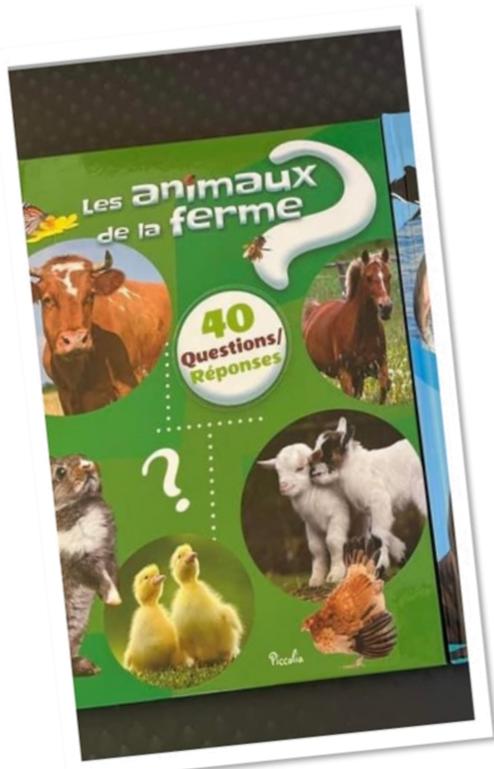
Fête des écoles

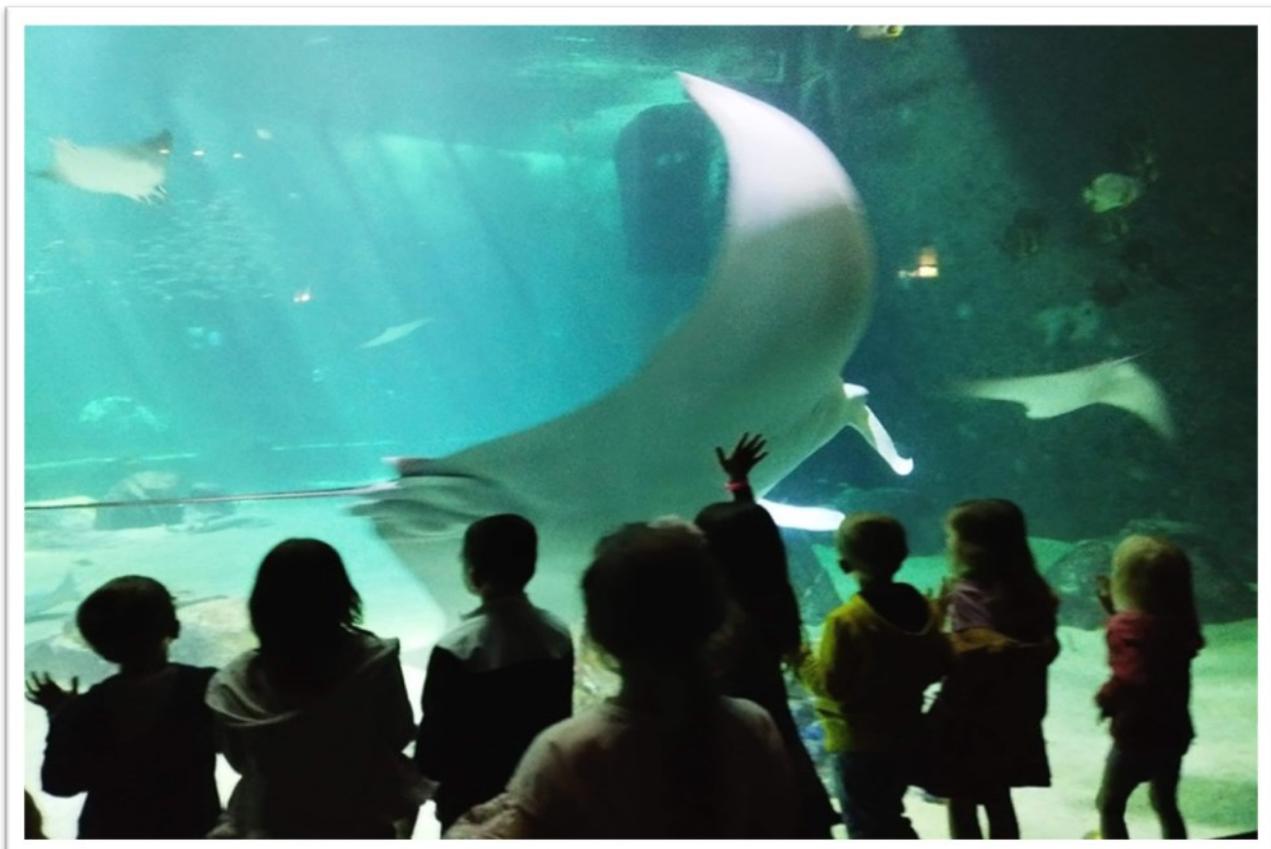


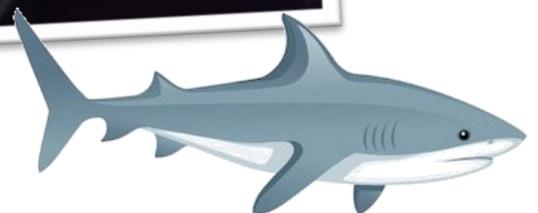


















Club des ados à Plopsaland



Gala de danse



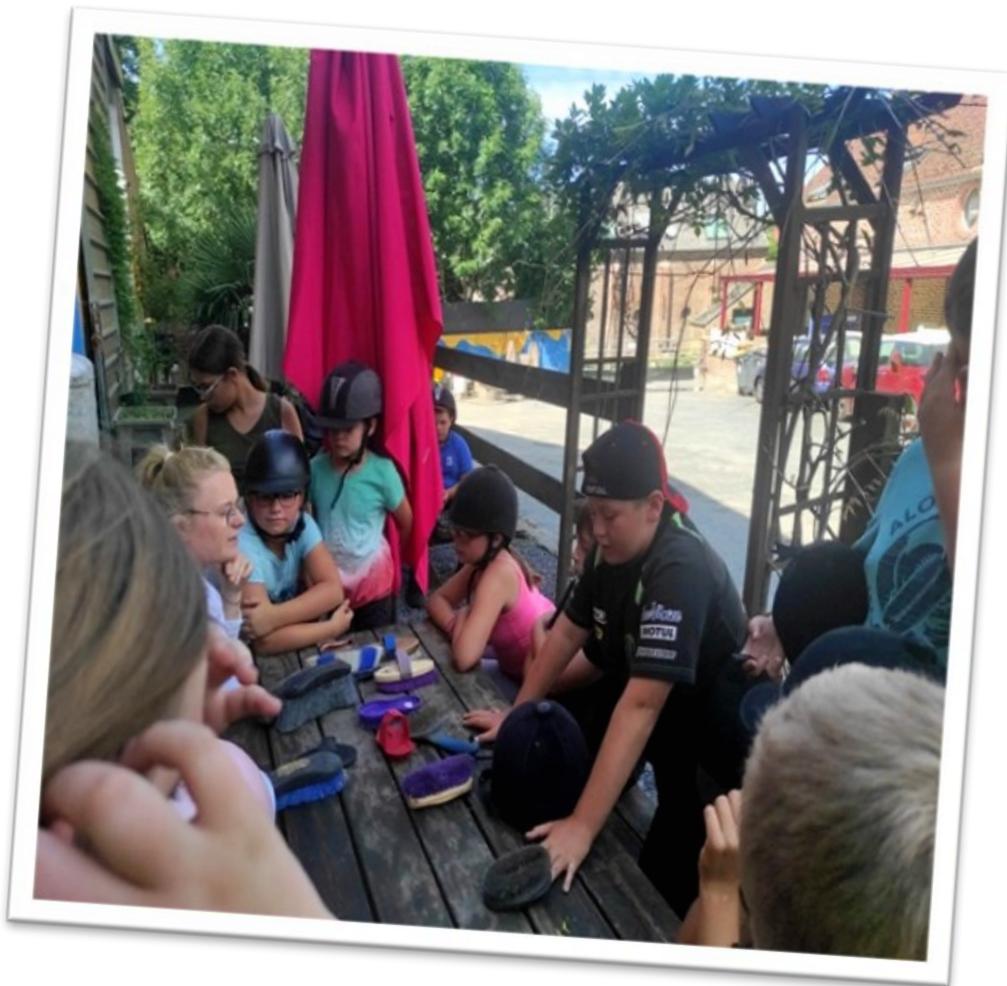
Retraite aux flambeaux



Centre de loisirs



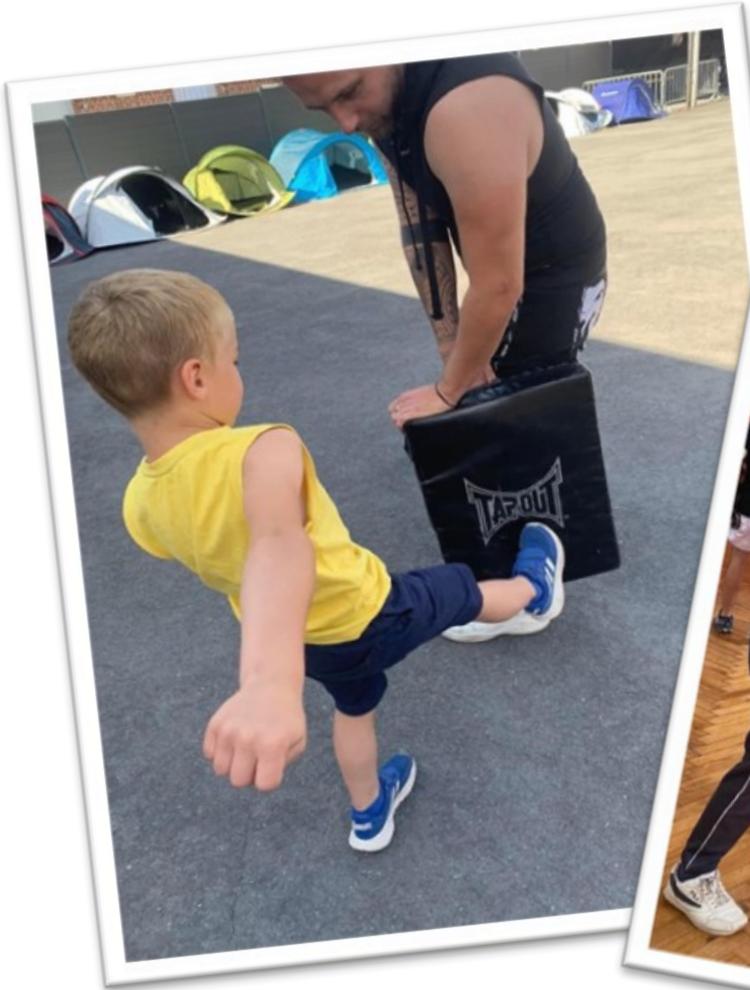
















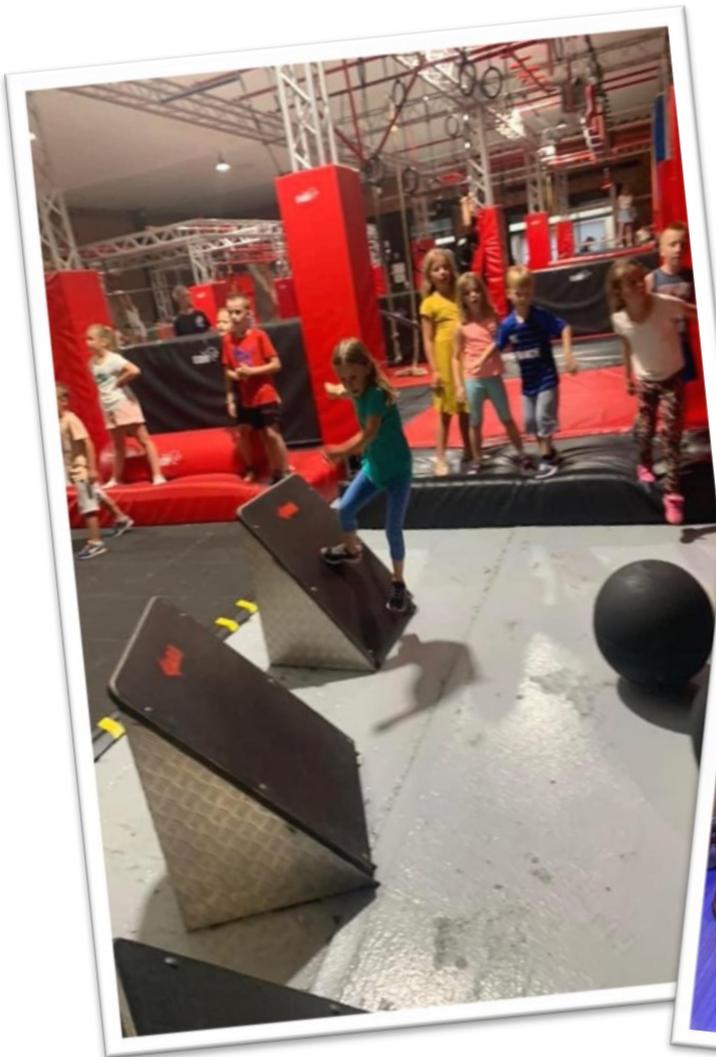
















Fête du centre







NETTOYAGE DES TOMBES

SAMEDI 22 OCTOBRE

PAR LE CLUB DES ADOS

Éloignement, manque de temps ou de force... il n'est toujours pas facile d'entretenir la tombe de vos proches.

Pour la 3^{ème} année, les jeunes du club des ados védastois vous proposent pour la Toussaint de nettoyer les sépultures de vos proches.

Cette opération s'inscrit dans un projet global d'autofinancement pour ces jeunes.

Une participation de 5 euros vous est demandée lors de la réservation (espèces ou chèque à l'ordre des ados védastois)

**Coupon et règlement à remplir et à déposer en mairie (ou boîte aux lettres)
avant le mercredi 19 octobre**

✓ Vos coordonnées (nom, prénom et numéro de téléphone) :

.....
.....
.....

✓ La ou les sépultures à nettoyer (numéro du secteur inscrit sur le plan au dos) :

1. Nom de famille / dates et numéro de secteur :

.....
.....
.....

2. Nom de famille / dates et numéro de secteur :

.....
.....
.....

3. Nom de famille / dates et numéro de secteur :

.....
.....
.....

N'hésitez pas à entourer la ou les sépulture(s) sur le plan

